



Direction de la communication

Communiqué

Judi 8 juillet 2021

14 juillet

Cérémonie commémorative

En marge des célébrations festives de la fête nationale, la cérémonie commémorant la prise de la Bastille se déroulera mercredi 14 juillet sur le boulevard de la République.

Elle comptera, parmi ses participants : le conseil municipal des enfants, les associations d'anciens combattants, la Croix Rouge, l'orchestre municipal d'harmonie, les Jeunes Villeneuvois, l'association des Vieilles Voitures Villeneuvoises et l'association de Conservation de Véhicules Militaires Anciens sans oublier la présence de la gendarmerie nationale et du corps des sapeurs-pompiers.

En voici le déroulement :

9h45 : rassemblement des autorités, des enfants du conseil municipal, des porte-drapeaux et des Jeunes Villeneuvois devant l'Hôtel de Ville.

9h55 : départ, en musique, du cortège vers le parvis du théâtre.

10h : cérémonie au monument aux Morts, boulevard de la République

- Garde à Vous
- Levée des couleurs
- Refrain de la Marseillaise
- Remise de décorations
- Dépôt de gerbes : conseil municipal des enfants, Comité d'Entente, Monsieur le Maire, Monsieur le Député, Monsieur le Sous-Préfet.
- Sonnerie aux Morts
- Minute de silence
- Marseillaise
- Remerciements aux porte-drapeaux par les autorités du premier rang

A l'issue de la cérémonie, les motards de la gendarmerie ouvriront le traditionnel défilé. Ils seront suivis des véhicules militaires anciens, des sapeurs-pompiers et des voitures anciennes.

Après le défilé, suivront dans le parc de l'Hôtel de Ville :

- Discours du Général Vilain, de Monsieur le Maire et de Monsieur le Sous-Préfet
- Remise de diplômes à des porte-drapeaux
- Vin d'honneur

Le port du masque est obligatoire durant la cérémonie

